

# FRANÇOISE CARCIREUX<sup>1</sup>

Françoise (de) Carcireux est née à Beauvais dans une famille noble. Sa date de naissance n'est pas connue. Elle entre dans la Compagnie des Filles de la Charité vers 1640-1641. Son frère Paul est entré chez les lazaristes à la même époque en 1640.

## Son parcours

Comme toutes les premières Filles de la Charité, elle fait ses débuts de servantes dans les Confréries des paroisses de Paris Saint- Germain l'Auxerrois, Saint Sulpice ;

### Richelieu 1649-1659

En 1649, elle est envoyée à Richelieu avec Charlotte Royer. Elle y demeure 10 ans. Dans cette ville, les deux Sœurs assurent les soins aux malades, la visite des pauvres et l'école aux petites filles. Elles sont aussi en relation avec les Prêtres de la Mission demandées par le Cardinal de Richelieu dès 1638. Elles reçoivent d'eux le soutien spirituel qu'elles apprécient.

En 1651, Françoise et Charlotte demandent à se consacrer à Dieu par les vœux. Depuis quelque temps, les Fondateurs réfléchissent sur la durée des vœux. Est-il bon de permettre des vœux perpétuels comme cela s'est fait au début ou faut-il opter pour des vœux annuels. Les vœux perpétuels peuvent faire croire que les Filles de la Charité sont des religieuses et le risque encouru serait de les obliger de vivre dans un cloître. C'est ce qu'explique Louise de Marillac aux deux Sœurs de Richelieu qui s'engageront en prononçant des vœux annuels, renouvelables.

*« Pour ce qui est de votre désir, il est bien louable; car ce n'est pas assez de bien commencer, il faut persévérer, comme je crois que c'est votre dessein, néanmoins il faut en cela se soumettre à la conduite de nos Supérieurs qui pour des sujets très importants ordonnent que c'est assez de ne faire cette offrande que pour un an, et la recommencer tous les ans. Ne pensez-vous pas, mes chères Sœurs, que ce sera bien agréable à Notre Seigneur, puisqu'ayant au bout de l'an votre même liberté vous en pouvez encore faire un nouveau sacrifice ? C'est pourquoi, mes chères Sœurs, je vous conseille, si vous êtes en cette même bonne volonté de ne plus différer »<sup>2</sup>*

### Narbonne 1659 - 1672

En 1659, Françoise est envoyée à Narbonne pour une nouvelle implantation. Elle est accompagnée de deux jeunes Sœurs (de 22-24 ans), entrées chez les Filles de la Charité depuis peu. : Marie Chesse depuis 2 ans et Anne Denoual depuis 3 ans. Lors de l'envoi en mission, Vincent de Paul reste assez évasif sur le service qu'elles auront accomplir. Il fait confiance à Françoise

*« Vous voilà donc, mes chères sœurs, choisies de Dieu pour accomplir ses desseins. De dire ce que vous allez faire, je ne le puis ; car je ne le sais pas, ni je crois aussi, ce bon seigneur, quoique je sois bien assuré que vous allez pour sa gloire et le service du prochain. Peut-être fera-t-il un hôpital, et je crois aussi qu'il fera établir la Charité dans la ville, et en l'un et en l'autre, vous vous exercerez, à l'ordinaire des Filles de la Charité, avec grande humilité et respect à tout le monde. »<sup>3</sup>*

Les difficultés vont être nombreuses. Il leur est demandé de travailler avec d'autres religieuses qui n'ont pas du tout le même esprit, ce qui provoque pas mal de heurts. L'Évêque exige que Sœur Anne aille se former comme institutrice à Agde : les Sœurs sont séparées, Françoise s'inquiète pour Anne.

---

<sup>1</sup> Séquence vincentienne Découverte de Louise de Marillac

<sup>2</sup> Louise de Marillac à Charlotte et Françoise – 17 mars 1654 – Ecrits 345

<sup>3</sup> Conférence de septembre 1659 – Conf. 604

### **Assistante de la Compagnie 1672-1675**

Le lundi de Pentecôte 6 juin 1672, cinquante sept Sœurs Servantes participent aux élections. Sœur Françoise Carcireux (33 ans de vocation) est élue Assistante de la Compagnie. Quelques événements importants marquent son mandat d'assistante.

Le vendredi 5 août 1672, toutes les Sœurs Servantes de Paris et des environs ont été conviées à la Maison Mère. Avec solennité, Monsieur Alméras, Supérieur Général, signe et scelle de son sceau le texte revu et corrigé des Règles communes. Les Sœurs présentes apposent leur signature à la suite. Cette rédaction était devenue nécessaire par suite des nombreuses copies faites à la main, incomplètes et plus ou moins fidèles qui s'étaient répandues dans les maisons. Toute copie de ce document sera authentifiée par la signature de la Supérieure Générale et le cachet de la Compagnie.

Le décès, le 2 septembre 1672, de Monsieur Alméras, premier supérieur après Vincent de Paul, marque une nouvelle étape dans la vie de la Compagnie. Monsieur Jolly lui succède.

Le lundi de Pentecôte 22 mai 1673, de nouvelles élections place Sœur Nicole Haran (46 ans et 24 de vocation) à la tête de la Compagnie.

### **A partir de 1675,**

Il semble que Françoise Carcireux demeure à Paris ou dans les environs. Elle est présente en 1704, lors de la conférence sur les vertus de Mathurine Guérin et apporte son témoignage.

Deux points plus particuliers marquent la relation de Louise de Marillac avec Françoise :

Sa relation avec sa famille,  
Son grand désir de perfection.

### **Françoise Carcireux et sa famille**

Les lettres échangées entre Louise de Marillac et Françoise Carcireux parlent presque toutes de la famille Carcireux.

Françoise est née à Beauvais, sans doute aux alentours de 1620. Sa famille est noble, comme le fait percevoir les expressions employées par Louise pour parler de elle et de son père. En juin 1647, Louise de Marillac donne des nouvelles Sœurs à Monsieur Portail qui est à Rome

*« Notre Sœur Carcireux se porte bien, Dieu merci ! Nos Sœurs Florence, Françoise de Montargis, Mathurine d'Angers et Perrine Fleury, l'une des trois que votre charité nous envoya d'Angers, sont décédées, plusieurs autres qui ne sont pas de votre connaissance aussi, et la grande Sœur Michelle aussi que vous avez envoyée de Richelieu et plusieurs autres sorties. »<sup>4</sup>*

Le nom de famille est fréquemment utilisé lorsqu'il s'agit d'une Sœur d'origine noble, l'emploi du prénom indique une Sœur d'origine paysanne. Ecrivant aux deux Sœurs de Richelieu, Louise leur donne des nouvelles de leur famille. A Françoise Carcireux, elle parle de « Monsieur votre père », alors que s'adressant à Charlotte Royer, d'origine paysanne, elle utilise l'expression « votre père ».

*« Je vous dirai, ma Sœur Carcireux qu'il y a quelque temps que nous reçûmes des nouvelles de Monsieur votre père qui eût bien voulu vous aller voir, mais nous l'en dissuadâmes ...*

*Pour ce qui est du père et de la mère de ma Sœur Charlotte, et de toute sa famille, je les crois toujours en bonne santé il n'y a pas longtemps que nous avons eu des nouvelles de Liencourt. »<sup>5</sup>*

Les premières Filles de la Charité n'ont pas été gênées par ce langage différent, indiquant le milieu social de la Sœur, langage qui correspondait aux habitudes de l'époque. Ni Vincent de Paul, ni Louise de Marillac ne contestent les expressions utilisées par leurs contemporains.

---

<sup>4</sup> Louise de Marillac à Monsieur Portail à Rome – 21 juin 1647 – Ecrits 202

<sup>5</sup> Louise de Marillac à Charlotte et Françoise – juin 1650 – Ecrits 322

Les lettres de Louise de Marillac et de Vincent de Paul, mais aussi celles de Françoise ou de son père, permettent d'avoir un aperçu sur la famille Carcireux.

Le père, né vers 1600, s'est remarié en 1645 avec une jeune fille de 18 ans. En 1660, il sera à nouveau veuf. De son premier mariage, il a eu plusieurs enfants : sont connus

- Paul né en 1620 : il entre dans la Congrégation de la Mission en 1640 et il est ordonné prêtre en 1645.

- Françoise, sans doute l'aînée, qui entre chez les Filles de la Charité vers 1639-1640

- une autre fille, qui en 1651, est veuve avec la charge d'un enfant.

- un petit frère, sans doute le dernier, est infirme.

Monsieur Carcireux apparaît comme un homme inquiet, tourmenté. Sa situation financière est mauvaise : il est souvent en recherche d'un emploi, d'une source de revenus. Voyant son fils prêtre, il n'a plus qu'un désir que celui-ci soit envoyé dans une cure pouvant rapporter des bénéfices.

Il va, dès 1646, pousser son fils Paul à quitter la Congrégation de la Mission. Une cure à Bourges, source de revenus, lui est accordé grâce à l'intervention de Monsieur Vincent. Le père Carcireux s'installe chez son fils. C'est de là qu'il écrit une longue lettre à Louise de Marillac en réponse à toutes celles qu'elle lui a envoyées. Cette lettre est une longue plainte tant sur l'Evêque de Bourges, que sur Monsieur Vincent, que sur sa situation qu'il juge assez désastreuse<sup>6</sup>. Louise de Marillac s'efforce de rassurer Françoise, souvent inquiète pour son père.. Sa situation n'est pas si catastrophique qu'il le dit.

En 1651, Louise de Marillac précise à Françoise que sa sœur, celle qui est veuve avec un enfant à charge, a trouvé une place de Dame de compagnie à Paris<sup>7</sup> et le petit frère va être admis aux Incurables<sup>8</sup>. Le père est retourné à Beauvais où ses parents, sans doute ses frères, essaient de le soutenir.

Mais très vite, l'inquiétude du père refait surface. Louise se rend compte qu'il aimerait que sa fille aînée vienne vivre près de lui. Il a dû intervenir auprès de sa fille pour qu'elle quitte à son tour la Compagnie des Filles de la Charité et revienne à Beauvais. La lettre de Louise de Marillac en décembre 1659, veut tout à la fois rassurer Françoise sur l'état de son père et l'encourager Françoise à demeurer ferme dans sa vocation. La situation de son père n'exige nullement son retour près de lui.

*« Monsieur votre père nous est venu voir, et il se porte bien, grâces à Dieu, puisqu'il vous a écrit. Vous savez qu'il est toujours dans ses plaintes. Votre expérience vous a fait assez voir que votre personne et votre présence lui sont très inutiles. Je crois que de ce côté-là vous êtes en repos comme en tout autre chose, laissant l'événement de tout ce qui vous regarde entre les mains du Seigneur, et n'ayant autre désir que d'accomplir sa très sainte volonté. »<sup>9</sup>*

Louise de Marillac, tout au long des années, a été très attentive aux problèmes de la famille de Carcireux. Elle n'a jamais nié les difficultés que rencontrait le père, les problèmes posés par les situations des divers enfants. Elle a voulu soutenir Françoise dans la réalisation de sa propre vocation.

Il y a souvent conflit entre l'invitation de Jésus Christ dans l'Evangile à quitter père et mère pour le suivre et le commandement de Dieu « tu honoreras ton père et ta mère ». Françoise a été confrontée à ce dilemme. L'éclairage donné par Louise de Marillac au cours des années lui a permis de prendre librement sa décision. Elle a accepté de partir à Narbonne, sachant que son départ n'aggraverait en rien l'état de son père. Mais les liens n'ont pas été coupés : le courrier maintenait une relation régulière. Louise pouvait en toute tranquillité dire à Françoise :

*« Si je ne vous connaissais bien et si je n'étais pas assurée que vous recevez bien et avec support ce que je vous dis, je me garderais bien d'en user de la sorte avec vous. »<sup>10</sup>*

---

<sup>6</sup> Monsieur Carcireux à Louise de Marillac – 23 novembre 1647 – Doc. 503

<sup>7</sup> cf. Louise de Marillac à Françoise et Charlotte - 17 mars 1651 – Ecrits 345

<sup>8</sup> cf. Louise de Marillac à Françoise et Charlotte - 9 juin 1651 – Ecrits 355

<sup>9</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 30 décembre 1659 – Ecrits 664

<sup>10</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 30 décembre 1659 – Ecrits 664

## La perfection de la Fille de la Charité

La perfection, un thème dont Louise de Marillac évoque souvent dans ses lettres à Françoise Carcireux, un thème dont Vincent de Paul parle très fréquemment aux Sœurs au cours des Conférences.

Ce mot de « *Perfection* » a été comme dénaturé au cours des siècles dans nos communautés. Il évoquait souvent une grande préoccupation d'accomplir de multiples petits détails qui paraissaient signes d'humilité. La recherche excessive de vertu personnelle masquait souvent le souci des besoins des autres. Cette spiritualité, souvent perçue comme désincarnée, peut trouver son origine dans la doctrine janséniste.

Que proposent les Fondateurs lorsqu'ils encouragent les Sœurs à travailler à leur perfection ? Que signifie cette expression très répandue au XVII<sup>ème</sup> siècle ?

Dans ses lettres, Louise de Marillac explique plusieurs fois à Françoise Carcireux en quoi consiste la perfection, et comment elle peut y travailler. Ce qui est primordial c'est de correspondre aux appels de Dieu, d'entrer pleinement dans son projet. Jésus Christ s'est incarné pour faire connaître aux hommes l'amour de son Père et les réconcilier avec lui.

*« La chose que nous devons avoir plus à cœur et le plus grand honneur que nous puissions recevoir, c'est de satisfaire au désir de notre divin Maître. »*<sup>11</sup>

Ainsi, toute Fille de la Charité est appelée à travailler pour la gloire de Dieu en servant le prochain.

*« (La Fille de la Charité) ne laisse pas de travailler pour la gloire de Dieu au service du prochain. Continuez, mes chères Sœurs, à être fidèles à Dieu, ... C'est là, mes chères Sœurs, (ce que) Dieu vous demande pour vous faire travailler plus généreusement à acquérir la perfection que Dieu vous demande »*<sup>12</sup>

Dans sa lettre de juin 1650 aux deux Sœurs de la communauté de Richelieu, Louise de Marillac souligne que si les Sœurs doivent « *travailler à leur perfection* », c'est pour remercier Dieu d'une part de toutes les grâces qu'Il leur a accordées et d'autre part de les avoir appelées à servir les pauvres.

*« Il ne vous reste plus, mes chères Sœurs, que d'être bien reconnaissantes des grâces que Dieu vous fait et travailler à votre perfection tant pour ce que vous lui devez, que pour le service que vous êtes obligées de rendre aux pauvres et aux écolières. »*<sup>13</sup>

La perfection apparaît donc, non pas comme une exigence personnelle, un désir d'être bien, mais comme une manière de remercier Dieu de tous ses bienfaits, tant pour soi que pour les pauvres auxquels Il envoie ses servantes. Le regard se tourne vers Dieu et non vers soi. Dieu seul est saint. La sainteté, synonyme de perfection, n'est ni dans l'effort moral ni dans la réussite, elle est dans l'union à Dieu. Pour Louise de Marillac, la perfection est un décentrement de soi-même pour se centrer le Dieu d'Amour.

Françoise Carcireux et sa compagne Charlotte Royer, soucieuses de correspondre pleinement aux desseins de Dieu sur elles, trouvent que les résultats se font attendre. Elles s'interrogent sur les efforts à faire, peut-être des mortifications extraordinaires ! Louise s'efforce de les rassurer, leur enseignant que l'union à Dieu peut se vivre à travers les toutes simples actions journalières.

*« Je crois que vous travaillez à l'envi l'une de l'autre à vous perfectionner selon les desseins de Dieu, à quoi toutes les actions de votre vie vous peuvent servir, voire même les actions qui sembleraient vous devoir éloigner de cette intime union avec Dieu pour laquelle vous avez tant d'ardeur. »*<sup>14</sup>

Et connaissant les réactions qui peuvent survenir, Louise partage son expérience. Elle aussi aurait voulu parvenir vite et bien à cette perfection qu'elle désirait tant. Mais elle a appris à laisser Dieu agir en elle.

---

<sup>11</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – vers 1656 – Ecrits 524

<sup>12</sup> Louise de Marillac à Charlotte et Françoise – 9 juin 1651 – Ecrits 355

<sup>13</sup> Louise de Marillac à Charlotte et Françoise à Richelieu – juin 1650 – Ecrits 322

<sup>14</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 18 juillet 1656 – Ecrits 512

*« Cette union se fait souvent en nous et sans nous en la manière que Dieu seul connaît, et non pas en la façon que nous voulons nous l'imaginer. »<sup>15</sup>*

La lettre se poursuit par quelques conseils pratiques qui appellent à toujours rechercher la volonté de Dieu et non la sienne.

*« Voilà, à mon avis, ce que nous pouvons faire pour nous y aider. Il ne faut rien souffrir dans notre volonté qui s'oppose à la volonté de Dieu, il nous faut bien donner à lui pour toutes les pratiques qui nous sont conseillées, afin de nous séparer de notre propre jugement et afin de travailler à mortifier nos inclinations dans les choses mêmes qui semblent bonnes. »<sup>16</sup>*

Louise connaît bien Françoise et ses réactions trop vives. Elle perçoit son tempérament inquiet devant sa trop lente marche vers la sainteté, devant ce qui apparaît mauvais dans son comportement. Elle apaise et conseille.

*« Ne vous étonnez pas de ces petits retours de pensées et de murmures. J'estime, ma chère Sœur, que votre plus grande affaire à vous et à moi, c'est de nous beaucoup humilier, et aussi bas que l'esprit nous veut élever sous de beaux prétextes de nous attacher à Dieu par notre industrie. »<sup>17</sup>*

Se laisser questionner par les événements et au besoin par un directeur spirituel sera un moyen de voir clair en soi.

*« Nous devons bien simplifier nos esprits par un abandon à la conduite de Sa divine Providence et à la conduite de nos Supérieurs, comme il semble par votre lettre que vous témoignez le désirer. »<sup>18</sup>*

Devant les lettres de Françoise qui laissent percevoir une forte tension de son esprit, Louise insiste avec force : il est bon de ne pas se tromper d'objectif. La vie de relation à Dieu doit être marquée par une grande simplicité.

*« Nous nous trompons beaucoup, si nous pensons en être capables, et encore plus si nous pensons acquérir cette perfection par nos soins et par notre continuel regard ou exactitude à reconnaître tous les mouvements et dispositions de notre âme. Il est bon, une fois l'année, de s'appliquer exactement à cette recherche avec défiance de nous-mêmes et avec reconnaissance de notre insuffisance; mais de donner continuellement la géhenne à notre esprit pour nous épulcher et pour faire rapport de toutes nos pensées, c'est un ouvrage inutile pour ne pas dire dangereux. Je vous dis ce qui m'a été dit autrefois. »<sup>19</sup>*

Au cours des Conférences, Vincent de Paul explique ce qu'est la perfection tant nécessaire aux Filles de la Charité. Il souhaite qu'il n'y ait pas d'équivoque sur sa signification.

*« Voyez-vous, mes filles, la perfection ne consiste pas en la multiplicité des choses qu'on fait, mais à les bien faire, dans l'esprit que Notre Seigneur faisait toutes ses actions. Voilà en quoi consiste la vraie et solide sainteté : à bien faire ce qu'on fait, conformément à sa vocation. »<sup>20</sup>*

Il attire l'attention des Sœurs sur deux points particuliers essentiels pour toute Fille de la Charité qui désire vivre selon l'esprit de leur Compagnie, l'esprit de Dieu : la fidélité aux Règles et un service des pauvres bien fait. A Françoise absente de Paris durant de très longues années, Louise de Marillac va comme distiller au jour le jour ces mêmes conseils.

L'exactitude aux Règlements revient souvent. La règle, disait Vincent de Paul, est comme un résumé de l'Évangile à l'usage de la Fille de la Charité.

*« La douceur, la cordialité et le support doivent être l'exercice des Filles de la Charité, comme l'humilité, la simplicité et l'amour de l'humanité sainte de Jésus-Christ qui est la parfaite charité, est*

---

<sup>15</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 18 juillet 1656 – Ecrits 512

<sup>16</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 18 juillet 1656 – Ecrits 512

<sup>17</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 18 juillet 1656 – Ecrits 513

<sup>18</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – 18 juillet 1656 – Ecrits 513

<sup>19</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – vers 1656 – Ecrits 518

<sup>20</sup> Conférence du 15 novembre 1657 – Conf. 699

*leur esprit. Voilà, mes chères Sœurs, ce que j'ai pensé de vous dire pour un abrégé de nos règlements. »*<sup>21</sup>

Ces vertus d'humilité, de simplicité, de charité qui caractérisent l'esprit de la Fille de la Charité doivent être très présentes en toute relation, et en toute leur vie

*« Que nous puissions obtenir de Dieu la grâce d'aller dans la voie de son saint amour tout simplement, tout bonnement, sans tant raffiner, de crainte que nous ne ressemblions à ces gens qui au lieu de s'enrichir, ne font que se ruiner, à force de rechercher la pierre philosophale »*<sup>22</sup>

Louise entre dans les détails, car vivre au jour le jour la cordialité entre Sœurs est parfois bien difficile. Françoise, Sœur Servante, devrait être la première à la vivre

*« Je vous prie, ma chère Sœur, d'être à grande consolation à notre chère Sœur Anne, et de la prévenir de support et de cordialité. Quelque fois les préventions d'honneur et de déférence servent beaucoup à gagner les cœurs et à entrer dans la pratique d'une solide humilité. »*<sup>23</sup>

Françoise, comme la plupart des premières Sœurs, s'est engagée par vœu à servir les pauvres. Louise lui fait prendre conscience qu'il est facile de se créer des obligations qui prennent du temps et éloignent des pauvres. Un premier rappel lui a été donné durant son séjour à Richelieu : attention aux visites données ou reçues !

*« Je crois que vous conservez toujours la même modestie et retenue que vous avez eues à Paris, et qu'encore que vous soyez en un lieu où le monde est bien aise d'être accueilli, et voudrait bien être visité, que vous ne faites pas contre vos saintes coutumes. »*<sup>24</sup>

La tentation est toujours là. Durant le voyage Paris-Narbonne avec la Mère Fouquet, Supérieure de la Visitation de Toulouse, des liens ont été créés. Ils sont bons, mais ne doivent pas détourner Françoise du service direct des pauvres.

*« Je crois, ma chère Sœur, que vous n'avez pas de temps à donner à autre chose ni à autre fin que pour le service des pauvres, et qu'il ne vous viendra point dans l'esprit que vous soyez obligée de visiter ou d'écrire aux personnes religieuses ou aux dames, à moins qu'il n'y eût grande nécessité. Si vous avez quelque temps de reste, j'estime qu'il sera mieux employé à gagner un sol en travaillant pour vos pauvres, ou bien à instruire quelque pauvre malade et à lui dire quelques bons (mots) pour son salut qu'à l'employer à faire des compliments. »*<sup>25</sup>

Louise attire aussi l'attention de Françoise sur un autre de ses défauts qui nuit grandement à son don total à Dieu. Vouloir entrer pleinement dans le dessein de Dieu sur la Compagnie, sur chacune des Filles de la Charité, demande une réelle humilité, bien opposée à tout autoritarisme.

*« (Il est) très nécessaire de mêler fortement le travail avec le soin de la conduite et de l'économie ; l'expérience vous en a assez fait connaître l'importance, surtout pendant que vous avez demeuré à Saint-Sulpice... »*<sup>26</sup>

La Sœur Servante, s'il lui a été confié une tâche d'autorité, ne doit pas craindre de mettre la main à la pâte. Le danger est toujours là qui guette. Louise ne craint pas les précisions

*« (Il est bon de) voir très clairement la différence d'une Sœur Servante qui dit: faisons, et entre une Sœur Servante qui se contente de dire : faites, et ne met point la main à l'œuvre ; parce que dans ce premier ordre l'on se met d'égalité avec ses Sœurs, et dans ce dernier ordre l'on se tire du pair et du travail et on se cantonne sous son autorité. »*<sup>27</sup>

---

<sup>21</sup> Louise de Marillac aux Filles de la Charité de Richelieu – octobre 1652 – Ecrits 402

<sup>22</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – vers 1656 – Ecrits 519

<sup>23</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux à Narbonne – 30 décembre 1659 – Ecrits 663

<sup>24</sup> Louise de Marillac à Charlotte et Françoise – 17 mars 1651 – Ecrits 345

<sup>25</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux à Narbonne – 30 décembre 1659 – Ecrits 664

<sup>26</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux à Narbonne – 30 décembre 1659 – Ecrits 663

<sup>27</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux à Narbonne – 30 décembre 1659 – Ecrits 663

Travailler à sa perfection, comme le demandent les Fondateurs, n'éloignent pas du concret de la vie. C'est un perpétuel appel à bien vivre. Les Vœux, que Françoise a fait et renouvelé chaque année, viennent confirmer l'engagement radical de toute Fille de la Charité.

Les Constitutions actuelles le précisent :

*« Pour le suivre de plus près et pour continuer sa mission, les Filles de la Charité choisissent de vivre totalement et radicalement les Conseils Evangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance qui les rendent disponibles pour la finalité de leur Compagnie : le service du Christ dans les Pauvres.*

*Chacune d'elles confirme personnellement son don total au Seigneur dans la Compagnie par des vœux annuels définis par les Constitutions. »<sup>28</sup>*

---

<sup>28</sup> Constitutions des Filles de la Charité – C. 1, 5